

MINISTRE DE LA PRODUCTION

SERVICE DES EAUX ET FORETS

\*\*\*\*\*

Inspection Forestière du Nord

---

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

---

paix - travail - patrie

LA FISHE AU "TAROU"

par  
11/2  
A. STAUCH

Garoua, août 1980

### DESCRIPTION DU FILET

En langue Haoussa le mot "tarou" signifie: rassembler, tourner. En effet cette grande senne, pouvant dépasser une longueur de 300 mètres avec une chute de 3 mètres, par son mouvement tournant, permet d'attraper (rassembler) des centaines de kgs de poissons en une seule fois.

Ce filet est d'introduction étrangère, certains de nos informateurs prétendent qu'il serait d'origine Noupé. On trouve ces mêmes filets sur le Moyen-Niger. S. Jacquemond dans son exposé "Les pêcheurs de la Boucle du Niger" écrits

"Safara ou Safafare, appelé aussi du nom Haoussa TANU - filet rectangulaire flottant qui peut atteindre une centaine de mètres sur 4 ou 5 mètres de haut. Les fils étaient faits autrefois en sabey à l'est et en dah à l'ouest; maintenant et de plus en plus ils sont en coton d'importation européenne. Ce filet était connu des Korguey bien avant l'arrivée dans le pays des Boko (qui sont passés maîtres dans son maniement) et il commence à être employé aussi par les Sorko eux-mêmes.

D'ancien ce filet était le privilège d'une seule famille, d'origine Haoussa, et qui avait reçu du Lamido de Garoua ce droit exclusif.

D'ailleurs il nous paraît intéressant de copier ci-après ce que Th. Monod en a écrit en 1926:

"Il faut enfin signaler que les richesses ichthyologiques de la Bénoué étaient exploitées en 1926 par deux indigènes, fixés dans le pays, mais d'origine nigérienne, de la tribu des Noupés. L'un surtout s'occupe de pêche, Hamadou Kota, qui est en somme à Garoua une sorte de "sous-secrétaire d'Etat à la Marine": C'est lui qui possède les pirogues et effectue les transports, c'est lui qui ravitaille le poste en coquillages à chaux et en poissons. Cet indigène intelligent, venu tout jeune à Garoua, y est fixé et y exploite la pêche. Il dispose de grandes sennes d'origine nigérienne, achetées à Lokedja (au confluent de la Bénoué et du Niger). Ses lieux de pêche sont surtout Léré sur le Kébi et Kénada à l'embouchure du Fara, ainsi que divers "Yuré" intermédiaires, par exemple le djulol So de Djébaké: chaque station de pêche comprend un campement où habitent les manœuvres et le chef d'équipe et où le poisson est préparé. Le produit de

"la pêche - d'est-à-dire ce qui n'est pas mangé par l'équipe, donné, ou vendu par elle à son profit - est fumé selon les méthodes des Noupés du Niger pour pouvoir ultérieurement être transporté vers les marchés de la Nigéria. A Garoua MAMADOU KOTA vend également du poisson frais, et, aux Foulbés qui n'acceptent pas le produit fumé qu'ils ignorent, du poisson séché au soleil, c'est-à-dire un produit à demi putréfié, tout à fait du goût d'ailleurs des consommateurs, peu difficiles à cet égard.

Cette seine en son milieu est renforcée sur une longueur de 40 à 50 mètres en superposant plusieurs nappes de filet.

La maille varie, nous en avons rencontré de 120 mm, de 70 mm, de 50 mm. D'ailleurs nous avons constaté que les pêcheurs ont tendance à employer une maille plus petite encore, s'imaginant attraper ainsi davantage de poissons, ce qui est une erreur; car dans une maille de 120 mm, un *Cymnarchus* ou un *Lates* restent accrochés par les ouïes, alors que dans un filet à petites mailles ils sautent hors du cercle que le filet a formé et seulement les espèces de petite taille sont attrapées.

D'autre part on peut aussi équiper le tarou d'une poche appelée "boro" en maille renforcée de 40 à 45 mm de nœud à nœud, de 4 mètres de long et d'un diamètre de 2,50 m.

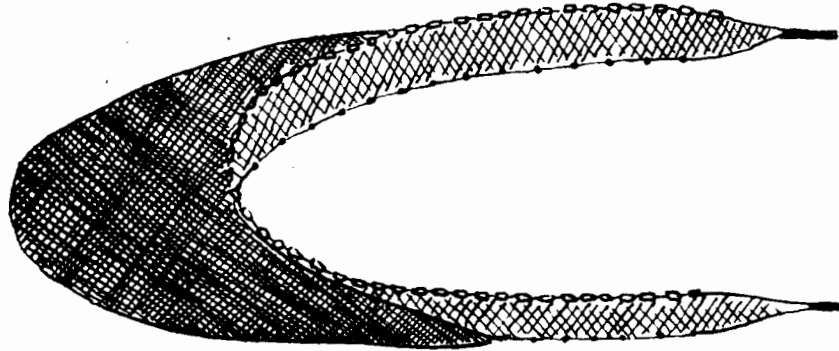
La fibre employée généralement pour la confection de ce "boro" est du "niebbe" (*Vigna unguiculata*). Mais on peut très bien le confectionner en nylon, le "boro" étant détachable et le tarou peut s'employer sans cet artifice. Pour la confection du Tarou les pêcheurs achètent à des Dourou ou des Mboun des nappes de filet, fabriquées par ces derniers, et qui sont assemblées sur le lacuz de pêche par les pêcheurs.

Fait curieux, les mailles de ces filets ne sont pas confectionnées comme à l'ordinaire par un nœud de filet, mais par un nœud plat, qui coulisse et rend la grandeur de la maille instable.

La fibre employée est soit du "niebbe", soit du "lalo", nom peuhl pour une *Tiliaceae* (*CORCHORUS OLITORIUS* Linn) et qui pousse spontanément ou est cultivée par certaines fractions ethniques.

La tringle est confectionnée en "ngabaf" (*Hibiscus cambivus*) ou "anbelelo-dji", nom peuhl pour un *Hibiscus* non déterminé qui pousse spontanément en brousse. La tringle est soutenue par des flotteurs en bois de *MORINGA PTERI-*

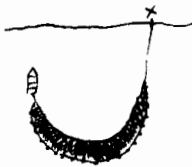
## GRANDE SENNE ou TAROU



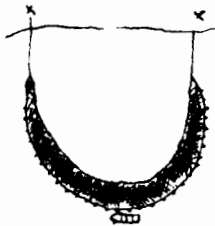
### FONCTIONNEMENT DU TAROU



**DEPART:** Une équipe sur la rive tient un bout de la corde de traction.



**LANCEMENT:** La pirogue remonte le courant en décrivant un grand cercle pour rejoindre la rive en aval du point de départ. Pendant ce temps d'autres manœuvres jettent le filet à fur et à mesure que l'embarcation s'éloigne.



**HALAGE:** Une deuxième équipe prend l'autre bout de la corde de traction. Le propriétaire ou son remplaçant a rejoint en pirogue le centre du TAROU pour diriger les manœuvres.



**FERMETURE:** La pirogue se place au milieu du demi-cercle qui se rétrécit. Le bas du filet est relevé et posé sur l'embarcation formant ainsi une poche et les poissons sont recueillis.

GOSPITIA et placées toutes les cordées. Le filet est lesté de boules en terre suite d'un diamètre de 2,5 à 3,5 cm. Toute fois, sur un filet appartenant à un pêcheur de race Djakm, ces boules alternent avec des boulons de récupération.

#### SON FONCTIONNEMENT

Le filet est entassé dans une grande pirogue, manœuvrée par 5 à 6 pagayeurs. Les ralingues d'un côté sont tenues par des manœuvres restés à terre. La pirogue décrit un vaste demi-cercle à l'endroit choisi pour pêcher, le chef d'équipe, aidé de deux manœuvres, mouille le filet; le patron pêcheur se tient généralement à l'arrière de la pirogue, tenant une grande pagaie-gouvernail à la main. Le lancement se fait rapidement (environ 5 minutes). Quand la pirogue a terminé son circuit, les autres ralingues sont remises à une deuxième équipe de manœuvres - et le halage de la senne peut commencer. Le patron rejoint le milieu du tarou, marqué d'un flotteur (généralement une calèche). Chaque équipe de manœuvres est commandée par un "wakili" (chef d'équipe) qui se tient dans l'eau jusqu'à la poitrine, marchant sur la ralingue lestée, pour éviter que le filet se lève. Une mélodie monotone scande le halage. Le patron pêcheur ou propriétaire commande les différentes manœuvres et fait également enlever les bois morts qui peuvent être ramassés par le filet.

Le halage dure une vingtaine de minutes.

Pour ramasser le poisson, une deuxième pirogue est amenée dans l'intérieur du cercle, dans laquelle on pose le bas du filet. Elle reste de 3 à 6 mètres du bord (selon la nature du relief); le filet forme alors une grande poche dans laquelle les poissons ne peuvent pas se sauver. Le tarou est un filet qui revient cher. Il demande l'emploi d'une main-d'œuvre nombreuse (au moins 14 à 16 hommes) et l'utilisation de plusieurs pirogues. En outre son entretien est coûteux. Tous les deux jours on le sort de l'eau pour le faire sécher sur un banc de sable et on profite de cette occasion pour réparer les déchirures ou remplacer les nappes de filets défectueuses.

D'après nos observations on peut dire que ce filet pêche 4 jours sur 7. Dans les mares peu profondes (1,50 au maximum) le filet est lancé au milieu de la nappe d'eau, on ne s'appuie donc pas, pour pêcher, contre une berge, mais ce rôle est joué par la pirogue sur laquelle on rabat le bas du tarou.

.....

## RENDEMENT DE CETTE SEIGNE

De décembre à mai environ, le tarou est employé dans le fleuve (Bénoué, Faro, Mayo Kebi, Mayo Ney) et à partir de la première crue, on exploite les mares résiduelles, qui ont alors le niveau le plus bas.

Nous n'avons pas fait d'études de rendement de ce filet pour les pêches dans le fleuve. Toute fois en février dernier, au confluent Faro-Bénoué, nous avons vu prendre dans une journée par le tarou appartenant à El Hadj Ardou, 4 lates nilotiens pesant respectivement 63,5 kg, 56 kg, 53 kg et 50 kg.

En outre il revenait à son campement avec de pirogues pleines de poissons (Synodontis membranaceus et S. schall dominaient dans le lot).

Durant une tournée courant juin dernier nous avons revu ce même tarou qui pêchait dans la mare de Bounga (Mayo Kebi) et nous avons noté les rendements suivants:

1ère journée, en 6 coups de filets, 1033,5 kg de poissons divers;

2e journée, en 7 coups de filets, 456,9 kg de poissons divers.

A Bouloumi, nous avons pu assister à la pêche du tarou appartenant à Bouba Djarr Sale et avons noté les rendements suivants:

1ère journée, en 4 coups de filets, 81,9 kg de poissons divers;

2e journée, en 4 coups de filets, 83,8 kg de poissons divers;

3e journée, en 6 coups de filets, 571,4 kg de poissons divers.

A Bouloumi également nous avons pu vérifier la pêche du tarou appartenant à Baba Gidda, l'ancien Sarki Kota de Garoua, destitué actuellement de ces fonctions, et avons noté les rendements suivants:

1ère journée, en 5 coups de filets, 908,5 kg de poissons divers;

2e journée, en 2 coups de filets, 61,7 kg de poissons divers.

Dans les environs de Gouboli, sur la rive gauche de la Bénoué, nous avons assisté à la pêche au tarou appartenant à Haman Djoda, qui a pêché dans le Dalel Yolba, en 3 coups de filets, 114,3 kg de poissons divers.

Nous ne parlerons pas des différentes espèces de poissons attrapés par ce filet. Pour les pêches dans les deux premières mares (Bounga et Bouloumi) les Morayridés (*Hyperopisus bebe* et *Gnathopomus senegalensis*) dominaient, représentant de 40 à 70 % des prises.

Toute fois, nous signalons que nous avons remarqué qu'il existe dans le Bassin de la Bénoué deux sortes de mares, à trophie différente, en fonction des associations d'hydrophytes.

Nous procéderons à leur étude durant le prochain étiage. En outre nous

.....

avons l'impression que ces retenues naturelles ne sont pas assez exploitées pour des raisons diverses, que nous expliquerons dans un rapport à part.

### LES TAROU EN FONCTION

Ce n'est qu'après la mort de **MAMADOU KOTA** en 1968, qui avait le droit exclusif de cette pêche entre confluent Faro-Dénoué et Léré, que d'autres pêcheurs ont pu acquérir une senne.

Certains des filets ont été hérités par les fils de Mamadou Kota (Baba Gida, El Hadj Gouman, Yérina Moussa), d'autres par ses anciens chefs d'équipe (Sali Tistel, El Hadj Mala Ardou, Djoumbel, Douba Djawro Sale, Haman Djoda, Missa Sarki Tarou).

Le tableau ci-dessous donne l'état actuel des tarou existants. Nous constaterons que certains propriétaires ont émigré au Tchad et que d'autre part des Nigériens viennent pêcher dans le bief camérounais de la Dénoué. Les premiers sont partis à cause de l'arrivée massive des pêcheurs nigériens!

propriétaires	race	résidence actuelle
Sali Tistel	Hamar	Kulawa sur le Faro
El Hadj Mala Ardou	Moufé	Garoua et Tépé
Djoumbel	Foulibé Illaga	Garoua
Yerina Moussa	Bornouan	Garoua
Baba Gida	Bornouan	Garoua
Douba Djawro Sale	Arabe Choa	Gébaké et Djoumbel Baki
Haman Djoda	Mémo-Niam	Lahdo et Rine
Missa Sarki Tarou	Fali Toumri	Garoua et Tépé
Mamadou Fire Baka	Hamar	Djouroum et Rey
Bello Kaladjanga	Bata Kokoumi	Fort-Archambault
Hannouaie	Hamar	Bongor
Najoudo	Hamar	Fianga
Hamidou Tahoumpa	Moufé (Bata)	Tahoumpa
Hafidadi	Foulibé Kilba	Garoua et Natirde sur le Faro

.....

Les Nigériens qui pêchent en Territoire Camerounais sont les suivants:

propriétaires	race	résidence actuelle
A bada	Djukun	Abasse
Issa	Houfé	Damare
Gani	Houfé	Bjinsto
Madji	Houfé	Damare
Mamadou	Houfé	Damare

Notons encore que le seul filet, fabriqué en coton d'importation, appartenait à Abada de race Djukun.

#### AMELIORATIONS A PORTER A CE FILET

Dans le Bassin de la Bénoué, comme nous l'avons vu plus haut, on se contente d'une nappe de filet rectangulaire, forme primitive qu'on rencontre un peu partout dans le monde, du fait que ce montage est le plus facile.

Mais il est certain que, plus ce filet est perfectionné, plus il prend de poissons.

Les dimensions dépendent principalement des eaux où l'on veut pêcher et plus particulièrement de leur profondeur. Il existe cependant des proportions types à respecter entre les diverses parties.

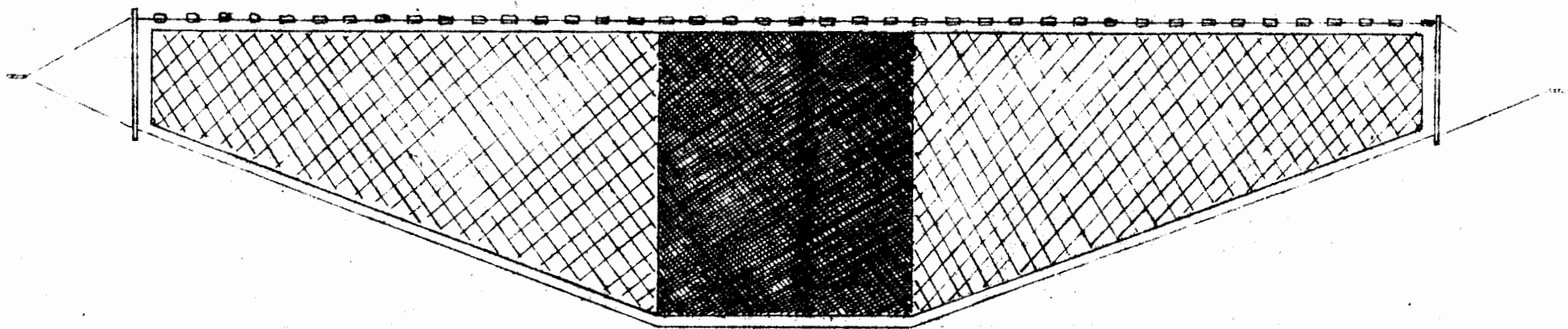
La seine est un filet comprenant trois parties bien distinctes: les deux ailes et la poche. Les extrémités des ailes doivent être munies de deux perches qui doivent les maintenir verticalement ouvertes, quand on tire sur les cordes de traction.

La ralingue du dessus est munie de nombreux flotteurs; pour la ralingue du dessous nous conseillons de la lester au moyen de chaînes, qui présentent l'avantage de ne pas rester accrochées dans les mailles, de renforcer cette ralingue et de pouvoir supporter une traction beaucoup plus forte que cette dernière seule.

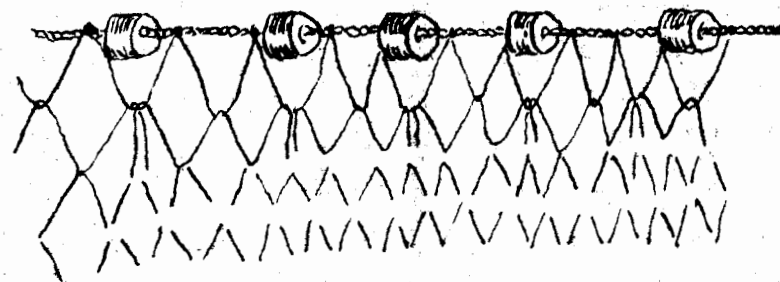
Pour joindre le filet à la ralingue, une technique spéciale est appliquée; sur la figure ci-après nous montrons quelques mailles de filet jointes à la ralingue de flotteurs.

Les proportions à respecter sont les suivantes: la longueur totale dépend de la surface de l'eau que l'on veut draguer; la chute au milieu, dans





**Seine perfectionnée**



**Détails du montage du filet sur la ralingue à flotteur**

ce qui formera la poche, aura de 3 à 5 fois la profondeur de l'eau où l'on pêche. La largeur de la partie centrale doit être égale à la moitié de chaque aile.

Dans en supposant une seine de 300 mètres de long sur 8 mètres de chute au milieu, nous pouvons faire des ailes de 80 mètres et avoir une largeur de poche de 40 mètres. Étant donné que les ailes ne servent qu'à diriger le poisson vers la poche, ce sont les mailles de cette dernière, qui doivent avoir la dimension voulue pour capturer des poissons d'une certaine taille et indirectement d'une certaine espèce.

Du fait que ces ailes n'ont aucun rôle de capture, on peut économiser temps et fils, en filochant ces ailes, comme nous l'avons montré sur le dessin ci-après, à savoir: si sur la chute au milieu est de 8 mètres, le bord des ailes n'aura plus que 2 mètres de haut.

#### REDEVANCES COUTUMIÈRES

La pêche du tarou étant d'un rendement intéressant pour son propriétaire, il est évident que pour l'autorisation de pêcher dans une mare, un bras mort du fleuve ou le fleuve même, l'autorité coutumière essaye d'en retirer le maximum. Ainsi nous savons qu'en février dernier, Yérina Moussa de Garoua a donné à l'arnado de Malapé la somme de 6.000 frs pour avoir l'autorisation de pêcher dans le Djulol Gerdungel. Il n'y a pêché que deux jours. El Hadj Mala Avdou, pour pêcher dans la mare de Bounga a payé un droit de 12.000 frs au représentant du lamido de Bibéni. Bouba Djourro Salé a dû remettre au Yérina de Boungel la somme de 11.000 frs pour être autorisé à pêcher à Boulouzi. Dans le Lamidat de Ray-Bouba, le djere maye responsable prélève pour la pêche dans le fleuve un tiers des poissons pris et pour les pêches dans les mares, la moitié des prises.

A ces sommes payées comptant il faut ajouter les redevances en nature, poissons frais ou fumés, que les pêcheurs sont obligés de remettre aux différents représentants qu'on rencontre en brousse.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que beaucoup de biefs ne sont pas exploités comme ils devraient l'être!

.....

## CRITIQUE

La senne peut être employée dans les rivières, les lacs ou les mares. C'est un engin très pratique, d'une grande capacité de rendement, mais ayant le grave inconvénient de nécessiter beaucoup de main d'œuvre pour sa manipulation dès que ses dimensions ont quelque importance. En outre son acquisition demande une mise de fond initiale élevée. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ne pas trouver davantage de sennes dans le Bassin de la Bénoué.

D'ailleurs les propriétaires énumérés plus haut, à de rares exceptions près, ont tous un certain âge.

En plus on constate que le tarou qu'ils emploient ne travaille pas à plein rendement, ceci provenant de plusieurs causes:

- la main d'œuvre, généralement recrutée sur place, est payée en nature; donc, si la pêche est fructueuse, on distribue au personnel les Mochocidés, Moruyridés et Cichlidés; par contre, si durant la journée la pêche était mauvaise, la main-d'œuvre ne touchera rien (sauf ce qu'elle a pu voler!) Aussi tous ces hommes qui forment l'équipe de manœuvre d'un tarou, pour améliorer leur revenu, pêchent eux-mêmes, soit en posant des lignes, soit en mouillant des filets dormants. En outre tout départ ou toute manœuvre donne lieu à des discussions souvent longues et véhémentes. Dès fois également la pêche ne peut avoir lieu par manque de main d'œuvre.

- la vente du poisson, très souvent, ne se fait pas au comptant, et le patron pêcheur doit attendre le retour de ses émissaires d'un marché lointain (Bjimeta, Omitcha) pour avoir l'argent nécessaire à la réparation de son filet. Donc le Sibeu, qui demande un entretien constant, ne peut pas être réparé et par conséquent ne pêche pas.

- comme nous l'avons déjà signalé en d'autres lieux, la bonne volonté du patron pêcheur est handicapée par les taxes et redevances coutumières qui l'astreignent à payer de fortes sommes d'argent pour être autorisé à exploiter un bief ou une nappe d'eau dormante. Souvent, sur place même, de longues discussions, pouvant durer des semaines, immobilisent matériel de pêche et pêcheurs!

### CONCLUSION

Vu l'état actuel des choses il est difficile de projeter une amplification de cette pêche. Mais dans quelques années, avec l'évolution de la société africaine et la modernisation des institutions, il faudra prévoir, pour que cet engin à grand rendement fournisse tout son potentiel, la création d'un organisme qui coiffe tous les tares, qui supervise les campagnes de pêche, attribuant à chaque filet un certain secteur, qui réglementera la dimension des mailles selon les saisons de pêche (fleuves ou mares), qui tiendra à la disposition des patrons pêcheurs des nappes de filet de rechange contre des facilités de paiement, qui, éventuellement, pourrait recruter et paier la main d'oeuvre nécessaire au bon fonctionnement de ces senes, le patron pêcheur restituant l'équivalent en poissons.

Ce n'est qu'avec une organisation moderne et en se tenant à une discipline de pêche, qui paraîtra sévère pour certains, qu'on pourra exploiter avantageusement les richesses ichthyennes de ce Bassin.